

que la création d'une faculté de médecine à Nantes.

M. Albert Desjardins, sous-secrétaire au ministère de l'instruction publique, prend la défense du projet.

Il fait remarquer qu'aucun nouveau sacrifice ne sera imposé au Trésor, les villes intéressées s'étant chargées de faire face aux dépenses.

M. Desjardins constate que le projet de la commission ne porte création que de deux facultés de médecine, à Lyon et à Bordeaux.

Il ajoute que ce vote sera l'honneur de l'Assemblée nationale et constate que la France n'est pas déchuée dans la science malgré tous ses malheurs.

M. Testelin, député du Nord, revendique pour la ville de Lille le droit que le projet accorde à Bordeaux et à Lyon.

L'orateur invoque les bases exceptionnelles d'une région qui compte le 12<sup>me</sup> de la population totale de la France et où les médecins et les praticiens sont en nombre insuffisant.

L'amendement Testelin est mis aux voix et adopté. (Applaudissements à gauche).

La discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 h. 40.

### NOUVELLES DE BELGIQUE.

Plusieurs journaux ont annoncé qu'un bourgmestre et un échevin d'une commune des Flandres venaient d'être arrêtés.

Voici les faits dont il s'agit :

Il y a environ 3 ans, le nommé Van Droogenbroeck, de Liedekerke, adversaire politique du bourgmestre de cette commune, nommé Barbier, et de l'échevin, nommé Van Daele, fut mortellement frappé d'un coup de feu dans sa demeure. Il faisait nuit; le meurtrier avait tiré sur Van Droogenbroeck par la fenêtre ouverte. La victime était tombée sans reconnaître son meurtrier; celui-ci s'échappa sans être vu de personne.

Une première instruction fut immédiatement ouverte, et aboutit à l'arrestation successive de quatre individus, parmi lesquels l'échevin Van Daele. Les charges qui pesaient sur ce dernier provenaient, paraît-il, de rumeurs proférées dans le temps contre la victime, et de relations qu'on prétendait exister entre Van Daele et la sœur de Van Droogenbroeck.

Cette première instruction n'aboutit pas; les individus arrêtés furent relâchés. On désespérait de jamais connaître le meurtrier, lorsque, vers Pâques, le parquet fut informé qu'une femme faisait, au sujet de cette ténébreuse affaire, d'étranges révélations. On l'interrogea et voici ce qu'elle déclara :

A l'époque du crime elle habitait Lille avec son mari, le nommé Stoffyn, originaire de Liedekerke. Un jour son mari reçut une lettre de Liedekerke qui l'engageait à revenir immédiatement dans cette commune. Il partit et revint quelques jours après, mais dans un état horrible. Il était évidemment obsédé par une pensée terrible qui ne le quittait pas, et ne lui laissait pas même pendant la nuit, une heure de repos. A chaque instant, il s'éveillait, inondé d'une sueur froide, poussant des cris de terreur et voulant fuir parce que, disait-il, les gendarmes venaient pour l'arrêter.

Ne pouvant tenir à pareille vie, sa femme finit par lui arracher son secret. Elle lui déclara que s'il ne lui disait toute la vérité sur ce qui l'obsédait ainsi, elle le quitterait, et irait le dénoncer à la justice.

Alors se passa entre ces deux personnes une scène étrange, impossible à décrire; Stoffyn traça à la craie sur le plancher de la chambre où ils se trouvaient, un cercle, et plaça sa femme au milieu. Puis, après une scène, digne des sorciers du moyen âge, il lui fit jurer que jamais elle ne révélerait un seul mot de ce qu'il allait lui dire.

Alors il lui avoua qu'il avait tué Droogenbroeck, qu'il était retourné à Liedekerke sur les instances de Van Daele et de Barbier et que ceux-ci l'avaient engagé à commettre le crime.

Pendant plusieurs années la femme Stoffyn s'était tue sur ces faits, et son mari était revenu à un calme au moins apparent. Mais ces derniers temps elle avait eu de vifs objections de plainte à son égard; il la menaçait de l'abandonner, de partir pour l'Amérique avec une autre; alors elle se serait décidée à parler.

Tout ceci, bien entendu, si les informations sont exactes, est le récit de la femme elle-même. Sur ces données une nouvelle instruction eut lieu, dirigée cette fois par un éminent magistrat de notre cour d'appel, M. le conseiller Demeyer; Stoffyn fut arrêté, et bientôt l'instruction prit des proportions colossales. Une quantité énorme de témoins furent entendus — on parla au palais de plus de 300. Enfin, il y a un mois environ, Barbier et Van Daele furent également arrêtés.

La justice a-t-elle mis la main, cette fois, sur les vrais coupables. C'est ce que l'avenir nous apprendra sous peu. L'affaire se déroulera en effet devant la cour d'assises de Gand le 14 décembre prochain. Ce sera une des affaires les plus considérables qui auront été jugées à Gand. La cour sera présidée par M. le conseiller Coevoet. Le siège du ministère public sera occupé par M. Lameere, substitut du procureur général.

La défense des prévenus sera présentée, pour Barbier, par M<sup>rs</sup> Emile Delcours; pour Van Daele par M<sup>rs</sup> Th. de Keyser, et pour Stoffyn par M<sup>rs</sup> Jules Devigae.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Notre Chambre de Commerce vient d'adresser la lettre suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Commerce :

Roubaix, 1<sup>er</sup> décembre 1874.  
Monsieur le Ministre,

La Chambre de Commerce de Roubaix s'est émue des demandes faites par les compagnies de chemin de fer, ayant pour objet

de surélever les tarifs actuels, en ce qui concerne les frais accessoires.

Déjà, vous le savez, M. le Ministre, l'industrie et le commerce sont en grande souffrance; les nouveaux impôts de toute nature qui leur ont été imposés depuis la guerre, sont l'une des conséquences forcées de cette situation.

La Chambre de Commerce vient donc protester contre ces demandes; elle compte sur votre sollicitude éclairée, Monsieur le Ministre, pour qu'elles soient mises à néant.

Agréés, etc.  
Le Président,  
A. DELROSSI.

M. le commandant de Parseval, directeur à Paris, pour la zone Nord, de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, donnera une conférence au Cercle de Roubaix, Grand'Rue, 126, mercredi 9 décembre, à 8 heures du soir.

M. le comte Jaubert, député du Cher, dont M. Buffet a annoncé la mort à l'Assemblée nationale, était le père de feu M. le vicomte Jaubert, gendre de M. A. Karmann, trésorier général du Nord. Nos concitoyens n'ont pas oublié, dit l'*Echo du Nord*, l'exquise urbanité et le généreux caractère du vicomte Jaubert, qui a si longtemps résidé parmi nous et a été mêlé à toutes les fêtes de la fashion lilloise. La nouvelle de sa mort prématurée, à la suite des émotions de la guerre et des fatigues que, déjà malade, il s'imposa pour préserver sa commune des vexations de l'ennemi, produisit à Lille une étonnante vive et douloureuse qui se traduisit par le nombre des marques de sympathies adressées à sa famille. M. le comte Jaubert, le père, avait été pair de France sous Louis-Philippe.

Un épouvantable incendie a jeté l'alarme dans la ville de Lille, pendant la nuit de dimanche à lundi, et auant en quelques instants, l'imprimerie Danet, l'une des plus importantes de toute la France.

Il était un peu plus de trois heures et demie du matin lorsqu'un passant, traversant la rue Nationale, fut frappé devant l'établissement Danet d'une forte odeur de roussi. Il remarqua bientôt de flammes de fumée rougeâtre derrière le corps de bâtiment qui fait face à la rue, séparant les ateliers de la cour d'entrée, et servant à la fois de bureaux pour l'imprimerie et de logement pour un certain nombre d'anciens ouvriers chargés de la garde de l'habitation. Tandis qu'il s'efforçait par ses cris répétés de donner l'alarme, et tentait même, au prix de confusions sérieuses, de franchir la grille de façade, une des locataires du pavillon en face de la cour, M<sup>rs</sup> Gilaudon, venait aussi de s'apercevoir du péril imminent et donnait l'alarme aux habitants du corps de logis menacé. Surpris dans leur sommeil, ceux-ci se précipitèrent en toute hâte, à demi-vêtus, sans prendre le temps de rien sauver. Quelques minutes plus tard, les flammes faisaient irruption des ateliers, et prenaient, sous l'impulsion d'un vent violent de Sud-Ouest, un développement d'une rapidité extrême.

Le locsin, en effet, jetait à peine ses premières volées qu'une immense tueur embrasait l'horizon, et que des gerbes d'étincelles et des fragments de papier enflammé tombaient en pluie de feu à une distance considérable du lieu du sinistre. Il était alors quatre heures du matin, les rues se trouvaient presque désertes, et les courageux citoyens qui commencèrent aussitôt les travaux de sauvetage furent tout d'abord en nombre très-restrict. Les livres commerciaux, et les archives de la Société Typographique lilloise purent, à grand-peine, être sauvés. Le flammes faisait des progrès effrayants. Les vestes ateliers ne formaient plus déjà qu'un brasier où la fonte et le plomb entraient en fusion. Le local des bureaux s'enflamma à son tour, pendant qu'un mur énorme des ateliers, miné depuis longtemps déjà par l'incendie qui couvait, s'écroulait d'un seul bloc, avec un fracas épouvantable, sur le jardin de M. Lefebvre, notaire, où on le voit était presque intact en sa forme. Quelques minutes plus tard, les secours étaient organisés, plusieurs pompes fonctionnaient, et la chute de ce mur eût coûté peut-être la vie à vingt personnes.

Tout le quartier de l'Hôpital-Militaire était menacé d'un véritable désastre. Les flammes léchaient presque les murs de l'Hôpital-Militaire, de l'église Saint-Etienne, des habitations voisines, du magasin de M. Senoutzen, et surtout du magasin de produits chimiques de M. Desprez, qui se trouvait, prétend-on, une quantité importante de poudre fulmi-coton. C'est alors que la distribution d'eau d'Emmerin rendit un immense service en permettant aux pompiers d'oblitérer simultanément quinze bouches à incendie, munies de tuyaux établis dans les habitations voisines, et de lancer sur les flammes, en moins de quatre heures, plus de deux mille mètres cubes d'eau.

Absolument inondé, le brasier commença, vers cinq heures et demie, à perdre de son intensité. Les murs, rongés par l'ardeur de l'incendie, s'abîmèrent successivement jusqu'au rez-de-chaussée; le vaste courtois vitré des

ateliers était depuis longtemps tombée à plat. Dès lors le foyer du feu était circonscrit, mais sa violence était grande encore. La façade du côté de la cour ne s'est écroulée que vers huit heures. A l'heure où nous écrivons, on n'a pas encore osé de lancer l'eau, surtout dans le sous-sol des bureaux, où 400 hectolitres de charbon avaient été logés, il y a quelques jours.

Les pertes sont énormes et de toute nature. Les dégâts matériels, difficiles encore à évaluer avec précision, s'estiment approximativement à un million et demi. L'assurance n'est que de 700 mille francs aux compagnies le Nord, la Nationale et l'Union.

Mais c'est au point de vue artistique et bibliographique que l'incendie de l'imprimerie Danet est pour Lille un irréparable sinistre. Fondé en 1698 par Liévin Danet, la maison Danet s'était fait par ses travaux d'art une célébrité qui ne pouvait plus grandir. Il n'était point de personnage marquant qui n'eût à cœur en passant à Lille de visiter en détail ce magnifique établissement. La visite du maréchal Mac Mahon en est un exemple tout récent. Une riche collection de livres de luxe, de travaux typographiques remarquables, d'ouvrages utiles à la connaissance approfondie de l'histoire ou des mœurs du pays avaient été édités et conservés de génération en génération par MM. Danet, et formaient un fond précieux dont la plupart des éléments ne sauraient être retrouvés en librairie.

La destruction complète de l'atelier de la Congrève et des planches gravées depuis plus de 25 ans par une moyenne de huit à dix ouvriers chaque jour, porte à la fin l'incendie un grave préjudice. C'était la maison Léonard Danet, en effet, qui fournissait la plus grande partie des étiquettes colorées qui servent de marques aux fils à coudre, et dont elle avait porté le fini jusqu'à la perfection. Le manque subit de ces étiquettes crée à notre commerce de filerie une situation difficile et une entrave sérieuse.

L'incendie du 7 décembre, en anéantissant les ateliers (moins la fonderie de caractères et le magasin des papiers dans les bâtiments qui bordent la cour d'entrée) met sur le payé 370 ouvriers. La bienfaisance de M. Léonard Danet, et sa sollicitude à l'égard de ses ouvriers sont heureusement bien connues à Lille; et les sympathies unanimes dont jouit notre honorable concitoyen ne pourront que s'accroître encore, quand on saura qu'en présence même de la catastrophe qui le frappait, il se gait déjà aux moyens de procurer le retard du travail à ses ouvriers. Des dépêches ont été lancées à Paris pour s'assurer le matériel indispensable à recommencer complètement les travaux.

La cause de l'incendie reste inconnue. On croit cependant que c'est dans l'atelier de la Congrève que la flamme a couvé d'abord. Les presses de la Congrève sont nettoyées le samedi soir avec des chiffons lubrifiés d'essences, et il n'est pas sans exemple que ces chiffons se soient spontanément enflammés. C'est sans doute dans ce fait qu'il faut chercher l'explication de ce sinistre survenu après un jour de repos.

Dans tout le voisinage du théâtre de l'incendie on voit voler de matin encore des cendres légères provenant des papiers embrasés. Un assez grand nombre d'obligations du Nord (Emprunt de 1870) ont été consumées plus ou moins complètement, et le vent en a dispersé de part et d'autre les fragments. Il serait utile de renvoyer à leur propriétaire ceux de ces fragments qui conservent encore trace du numéro de l'obligation. C'est ainsi que nous avons recueilli, ce matin, dans la cour de l'imprimerie de l'*Echo du Nord*, une partie d'obligation du Nord portant le numéro 31229. M. Laporte, de la rue Nationale, en a déposé une autre dans nos bureaux, portant le numéro 68806. Il l'avait trouvée dans un ruisseau de la rue de la Quéquette.

MM. le préfet, le maire, le colonel commandant la place, le secrétaire général de la préfecture, le commissaire central, le commissaire de l'arrondissement, se sont rendus au lieu du sinistre et ne se sont retirés qu'après que tout danger avait été écarté. Il n'y a eu aucun accident sérieux à déplorer.

S'il n'est qu'une voix dans le public pour rendre justice au zèle et à l'intrépidité de nos sapeurs-pompiers, on a dû constater que leur outillage, malgré des perfectionnements marqués, est encore incomplet. Le défaut de pioches notamment a entravé pendant un temps énormément les travaux entrepris pour couper les conduites de gaz, dont la flamme brûlait ardente au pied des ruines du pavillon des bureaux et n'avait pas encore été éteinte à sept heures du matin. Il nous semble qu'un règlement pourrait obliger la Compagnie du gaz, en cas d'incendies considérables, à envoyer sur les lieux un employé chargé de guider ces travaux qui sont souvent aussi difficiles qu'indispensables. On pourrait aussi, dans la pose des conduites, avoir la précaution d'indiquer leur situation par un point de repère extérieur, tel qu'un grès de couleur ou tout autre signe distinctif.

P. S. — Nous apprenons avec le plus vive satisfaction que M. Léonard Danet vient de rassembler ses ouvriers et leur a déclaré, qu'en attendant la reprise prochaine et graduée des travaux, une allocation proportionnelle à leur salaire leur serait allouée quotidiennement pour les mettre à l'abri de tout besoin. C'est là un de ces actes dont M. Danet est coutumier, et dont aucun commentateur ne pourrait augmenter l'excellent effet.

(Echo du Nord)

**OBIT SOLENNEL** Un obit solennel sera célébré le mercredi 9 décembre 1874, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Mademoiselle MELANIE DELECLUSE, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1873, à l'âge de 75 ans.

Les personnes qui, par eubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**OBIT SOLENNEL** Un obit solennel sera célébré le jeudi 10 décembre 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur LEWIS DELPLANQUE, époux de Dame HORTENSE DUPREZ, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1873, à l'âge de 46 ans et 10 mois.

Les personnes qui, par eubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### Cours de Physique

Mercredi 9 décembre à 8 heures du soir  
Distillation et distilleries; calorifères à air chaud, à circulation d'eau chaude, à circulation de vapeur.

BOUQUET SAINT-ÉLOI. — La commission a l'honneur d'annoncer au public qu'elle exposera cette année un bouquet mesureur 10 mètres de circonférence sur 3 mètres 50 centimètres de hauteur, du 6 au 14 décembre courant, au café Léopold, rue Nationale, 55, à Lille. M. Deroy-Meire a été chargé par la commission de ce merveilleux bouquet.

### Faits Divers

**Terrible catastrophe sur mer.** — L'*Anthenor*, un des steamers à hélice de la compagnie de navigation à vapeur sur l'Océan, a apporté avant-hier à Londres la nouvelle d'un sinistre épouvantable arrivé durant les dernières semaines dans le golfe de Biscaye. Ce navire revenait de Chine et s'était arrêté à Gibraltar, il quitta cette ville le mercredi 25 novembre.

Le temps se montra serein et favorable jusqu'au samedi matin, moment où une forte brise se mit à souffler, dérivant vers la nuit en une véritable bourrasque. Tout-à-coup le vaillant navire tint solennement tête à la tourmente, et poursuivit son chemin à travers les vagues irritées, au risque d'être englouti cent fois. Le dimanche matin, l'*Anthenor* était arrivé au milieu du golfe. Le vent était tombé, mais la mer continuait à être houleuse, à rouler ses vagues à des hauteurs effrayantes et, vue du pont du navire, la scène était bien faite pour répandre l'abattement et la consternation dans le cœur des marins de l'équipage.

Dernières lames venaient se briser par intervalles au milieu du vaisseau, de plus le vent soufflait encore un peu, l'*Anthenor* marchait avec une rapidité vertigineuse. Vers onze heures, le lundi matin, un beau navire de forme et de proportion fut signalé à bord de l'*Anthenor*. Ce navire avait arboré les signaux de détresse à côté du pavillon britannique. L'*Anthenor* ralentit sa vitesse, s'approcha du navire en danger, et constata que celui-ci était dans une position critique, coulant les dangers les plus imminents et ayant besoin de secours. Les passagers de l'*Anthenor* rassemblés sur le pont, suivaient avec l'intérêt le plus poignant, les manœuvres en vue de procéder au sauvetage.

Avant de poursuivre ce récit, que je tiens de la bouche d'un marin de l'*Anthenor*, je vous dirai que le navire signalé était le *Gre Loch* de Glasgow, chargé d'emigrants. Ce bâtiment n'avait heureusement point subi d'avaries sérieuses, mais lorsque l'*Anthenor* s'en fut approché d'assez près, le capitaine du *Gre Loch* héla le navire sauveur et lui annonça cette nouvelle terrible qu'un grand steamer *La Plata* avait sombré, le jour avant, dans le golfe de Biscaye. Le *Gre Loch* avait recueilli à son bord quinze survivants de l'équipage du navire naufragé, et il fut demandé au capitaine de l'*Anthenor* qui retournait à Londres, de bien vouloir se charger de ces malheureux et de les reconduire en Angleterre. Le consentement ne fut pas difficile à obtenir, car s'entend sur mer, et surtout en présence de circonstances comme celles que nous relatons, une solidarité fraternelle s'établit et les hommes ne se refusèrent jamais leur appui. Une barque fut aussitôt détachée du *Gre Loch* et quatorze personnes aborèrent enfin saines et sauvées sur le pont de l'*Anthenor*.

La vue de ces malheureux fendait l'âme. Pâles, étioles, maigres, une ombre de mort dans le regard et la voix croule et rauque, quelques-uns en proie à la fièvre ou au délire, ils apparurent à l'équipage de l'*Anthenor* comme des noyés que la mer aurait engloutis pour les rendre ensuite quelques instants à la vie. L'âme paraissait suspendue à leurs lèvres. Les passagers de l'*Anthenor*, dont grand nombre de dames, cédèrent à une émotion irrésistible.

Un ou deux seulement des survivants de *La Plata* avaient supporté les épreuves qu'on devinait déjà avant d'en entendre le récit) sans que leur santé en fût considérablement ébranlée. De ces quinze malheureux un seul avait été laissé à bord du *Gre Loch* c'était un jeune homme réduit par les

souffrances morales et physiques à un état d'affaiblissement et de prostration nerveuse des plus dangereux. Avant de s'éloigner, les émigrants du *Gre Loch* saluèrent l'*Anthenor* d'un hurrah formidable.

Le transbordement des infortunés naufragés ne s'était pas fait sans péripétie de mer était toujours agitée, les sauveteurs avaient dû s'entourer les reins d'une ceinture de liège afin de prévenir l'éventualité où la barque aurait été culbutée.

Une fois qu'ils furent arrivés sur le pont, on procéda à l'installation des naufragés avec tous les soins et la confort possibles. Le capitaine surtout leur témoignait, dans ces circonstances délicates et douloureuses, les égards les plus touchants. Lorsqu'ils se furent un peu remis et reconfortés, les survivants de *La Plata* devinrent le centre d'un groupe où la curiosité était moins grande que l'anxiété, et on leur demanda le récit de leurs aventures. Ils y consentirent volontiers, à l'exception de deux ou trois d'entre eux dont l'état exigeait le repos.

Quoique les versions différaient légèrement dans la bouche des différents acteurs, témoins et narrateurs de la catastrophe, nous n'aurions pu condenser comme suit ces récits en un seul :

*La Plata*, capitaine Dudden, avait quitté Gravesend, 26 novembre, en destination pour Rio Grande-So Sud. Elle était chargée d'un câble télégraphique de 250 milles avec tout l'appareil et les ustensiles nécessaires pour repêcher le câble perdu par le *Genes*.

Un équipage se composant de capitaine Dudden, de deux officiers, de M. Hughes, chirurgien; de quatre chefs de quart, de quatre ingénieurs, de sept stewards, de trois cuisiniers, de 12 marins et d'un lampiste, outre la commission chargée des opérations du câble et composée de M. Ricketts, de six employés et de dix ouvriers. Il avait aussi cinq chaloupes à bord.

Jusqu'au vendredi soir le vent était favorable; ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il se mit à souffler avec plus de violence et qu'une tempête se déclara. Le navire devint bientôt un jouet sur cette mer en furie. L'eau y entra par toutes les fissures et parvenait même à atteindre les fourneaux et à empêcher les manœuvres.

Le désastre était certain. L'équipage ne pouvait plus rien faire pour l'éviter. Le capitaine et le chirurgien, qui étaient restés les derniers sur le pont, et qui, malgré des efforts désespérés et continués, voyaient les vagues balayer tout ce qui se trouvait à la surface du navire et s'engouffrer dans la quille et dans les cabines avec un bruit sinistre, furent invités et pressés par quelques hommes de l'équipage de se munir de ceintures de sauvetage, avant que le vaisseau ne coulat à fond. A ces exhortations suppléantes le capitaine Dudden répondit étouffément : « Non, non, peu importe; laissez moi tranquille. »

Quelques instants après, *La Plata* s'enfonça en face d'Ouessant, entraînant dans sa ruine 60 existences humaines !

— Le *Figaro* a parlé, il y a deux jours, des lettres patentes, au titre de baron, insérées au bulletin des lois, et données à M. Adolphe Thiers, en récompense des éminents services rendus par lui à la monarchie.

Cela rappelle un souvenir de ce temps-là : Le maréchal Soult disait à M. Thiers : Monsieur le baron ?

M. Thiers répondait :  
— Ne m'appellez pas baron ; M. Guizot et moi nous n'accepterions que le titre de duc.

Le *Siroc* et le *Pato de sévo* de pin maritime de Languedoc sont reconnus comme les pectoraux les plus efficaces contre les toux, rhumes, catarrhes, gripes, coqueluche, irritations de poitrine, etc. C'est qu'ils contiennent les principes balsamiques et résineux du pin maritime, à qui les médecins attribuent la plus grande efficacité contre les maladies des voies respiratoires. — Dépôt dans les principales pharmacies et drogueries.

Depuis dix années, l'*Académie de Médecine* de Paris n'avait émis de rapport favorable sur aucun médicament; elle vient de sortir de sa réserve en faveur du *Fer du Dr Girard*. — Ce produit, éminemment unique et reconstituant, contrairement à tous les ferrugineux, ne constipe pas et détruit même la constipation. Il développe l'appétit, guérit les pâles couleurs, l'anémie, l'appauvrissement du sang, ramène les constitutions débiles et facilite la convalescence. Il est employé avec succès dans le diabète, l'atonie des divers organes, l'affaiblissement de la vue et la sénilité, dans les maladies nerveuses, telles que la chorée et l'hystérie. Chaque flacon porte la signature du Dr Girard. — Dépôt dans les principales pharmacies. 7273

On lit dans la *Press Médicale* :  
« Les femmes affaiblies, les jeunes filles choréotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par ce pénible travail, les vieillards verront leurs forces revivre sous l'influence du vin du docteur Cabanes (Kina Cabanes) au Lactophosphate de chaux et de fer et au quinquina tité. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie intégrante de notre système osseux et sanguin; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans l'anémie, la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang, les faiblesses générales, débilité constitutionnelle chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittentes rebelles et dans tous les cas où on a besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les semences médicales le prescrivent tous les jours avec succès. »

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.  
A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais sur les quantités de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois. 6974 (n.)